



C-09-02-2026/8

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DU 9 FÉVRIER 2026

Nombre de délégués en exercice :	44
Nombre de présents :	35
Nombre de votants :	36
Date de Convocation :	02/02/2026

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Neuf Février, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Aulnay-Sur-Iton

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Jérôme PASCO, Président,

Mesdames Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Danielle JEANNE, Sandrine BLONDEAU, Nielle GAUTHIER, Sophie JEHENNE, Elise COUTURIER, Jeannick LAPEYRONNIE, Laurence CLERET

Messieurs Christian GOBERT, David SIMONNET, Thierry PINARD, Denis CAVELIER, Olivier RIOULT, Gérard THEBAUD, Bruno FRICHOT, Hubert LAMY, Christophe DUFLOT, Jean-Daniel GUITTON, Jean-Claude DUFOSSEY, Ghislain HOMO, Bruno LEVEQUE, Christophe CAPELLE, Thierry LOTHON, Didier BAGOT, Jacques FAUVEL, Gérard MORIN, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Stéphane GUERIN, Marcel SAPOWICZ

Monsieur Alain MOUSSEL représentant Monsieur Jacques HAPDEY

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Denis LEBLOND donnant procuration à **Monsieur Olivier RIOULT**

Mesdames Agnès TREGOUET, Christine CHEHU

Messieurs Didier MABIRE, Jean-Jacques CHEVALIER, Jérôme BRUXELLE, Serge BOURLIER, Philippe LEFORT, Marc GARREAUD

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

Objet : TARIFS PISCINE

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité et de service public, la Communauté de Communes du Pays de Conches (CCPC) propose une refonte des tarifs d'entrée à la Piscine Alexis Hanquiquant. Cette réforme vise à :

- **Encourager la pratique sportive** pour tous les publics, notamment les habitants du territoire,
- **Soutenir les populations prioritaires** (personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, étudiants, agents de et des communes de l'EPCI),
- **Favoriser l'apprentissage de la nage** en introduisant des séances d'apprentissage de la nage portées par l'EPCI,



- **Proposer des tarifs de mise à disposition** de la piscine pour les associations et partenaires locaux, en réponse à une demande croissante.

A-NOUVEAUX TARIFS D'ENTREE (A COMPTER DE 2026)

1. TARIFS PREFERENTIELS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

Les résidents de la CCPC bénéficieront de tarifs réduits par rapport aux usagers extérieurs, selon le barème joint en annexe.

2. GRATUITE ET REDUCTIONS SPECIFIQUES

- **Gratuité** pour les médecins, pompiers, gendarmes et maîtres-nageurs sauvetages (MNS) basés sur le territoire.
- **Tarif unique à 3 €** pour les agents intercommunaux, personnes handicapées, demandeurs d'emploi et étudiants (sur présentation d'un justificatif).

B-SEANCES D'APPRENTISSAGE DE LA NAGE

*Pour répondre à une demande sociale forte, la piscine proposera des **créneaux dédiés à l'apprentissage de la nage**, avec des tarifs adaptés, joints en annexe. Ces séances seront encadrées par des professionnels et ouvertes à tous les publics, prioritairement aux habitants de la CCPC.*

C-TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE L'EQUIPEMENT

*Face à la forte demande, il est proposé d'instaurer des **tarifs horaires pour la location de la piscine** par des associations, clubs sportifs ou organisateurs d'événements. Ces tarifs, joints en annexe, qui feront l'objet d'un vote distinct, seront calculés en fonction :*

- De la durée d'occupation,
- De la nature de l'activité (sportive, éducative, événementielle),
- Du public cible (priorité aux structures locales).

D-IMPACTS ATTENDUS

- **Équité territoriale** : Les habitants de la CCPC bénéficient d'un accès privilégié, en cohérence avec la politique de service public.
- **Lutte contre les noyades** : Mise en place de séances d'apprentissage de la nage.
- **Solidarité** : Les tarifs réduits pour les publics fragiles (handicap, chômage, étudiants) renforcent l'inclusion.
- **Optimisation économique** : Les tarifs de mise à disposition permettront de couvrir une partie des coûts de fonctionnement tout en soutenant les initiatives locales.



Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adoptent la nouvelle grille tarifaire concernant la piscine, applicable au 15 Février 2026, selon le détail suivant, amendé en séance :

PROJET TARIFS PISCINE 2026

Tarifs entrées piscine ¹	CCPC	HORS CCPC
Entrée - 3 ans	0	0
Entrée "Enfants" / 3-12 ans	2	2,5
Entrée "Jeunes" / 13-20 ans	3	3,5
Entrée "Adultes" / 20-65 ans	3,5	4
Entrée "Seniors" / + de 65 ans	3	3,5
Carte 12 entrées "Enfants" / 3-12 ans	20	25
Carte 12 entrées "Adultes" / 20-65 ans	35	40
Carte 12 entrées "Jeunes" / "Seniors" / "Tarifs réduits"	30	35
Médecin, pompiers, gendarmes et MNS basés sur le territoire intercommunal	0	-
Agent intercommunal et des communes CCPC / Tarif réduit	3	-
Personnes en situation de handicap / Tarif réduit	3	-
Demandeur d'emploi et bénéficiaires du RSA / Tarif réduit	3	-
Etudiants / Tarif réduit	3	-
1 Entrée « Groupe de 10 enfants » 3-15 ans (Centre de Loisirs)	18	25
Tarifs cours	CCPC	HORS CCPC
Cours collectifs enfants - vacances scolaires	80	-
Tarif entrée + cours, pour une semaine - 30 min d'évaluation, 4 h de cours (niveau apprentissage ou perfectionnement)		-
Cours collectifs au trimestre adultes ou enfants - hors vacances scolaires	90	-
Tarif entrée + cours, pour un trimestre - 1 cours d'un heure par semaine (niveau apprentissage ou perfectionnement)		-
Cours collectifs à l'année adultes ou enfants - hors vacances scolaires	190	-
Tarif entrée + cours, pour une année - 1 cours d'un heure par semaine (niveau apprentissage ou perfectionnement)		-
Mise à disposition de l'équipement	CCPC	HORS CCPC
Associations sportives du territoire (usage régulier)	0	-
1 heure établissement thérapeutique	30	30
1 heure d'exploitation ²	20	50
Demi-journée (4 heures d'exploitation) ²	75	190
Journée (8 heures d'exploitation) ²	145	350
Mise à disposition d'un maître nageur - 1 heure	20	

¹ Sur présentation d'un justificatif de domicile, d'âge ou de situation

² Applicable aux associations sportives du territoire hors usage régulier empiétant sur le temps d'ouverture publique

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Onze Février Deux Mil Vingt-Six

LE PRÉSIDENT

